

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 7 janvier 2014

Ministère des Parcs, de la Culture et du Sport

PARCS PROVINCIAUX : ANNONCE DE DATES IMPORTANTES EN 2014

Les parcs provinciaux se préparent dans la perspective d'une nouvelle excellente année. En effet, 2013 a battu tous les records de fréquentation de nos parcs, et la planification est en cours afin d'assurer le même succès en 2014.

« Les parcs provinciaux de la Saskatchewan sont une destination touristique très appréciée et leur fréquentation est plus élevée que jamais », a déclaré Kevin Doherty, ministre des Parcs, de la Culture et du Sport. « Par conséquent, nous déployons tous nos efforts pour améliorer le séjour des visiteurs dans nos parcs. Un grand nombre de nos parcs provinciaux ont été modernisés en 2013 et l'amélioration de plusieurs autres est prévue pour cette année. »

Afin de continuer à fournir une excellente qualité de service à un nombre croissant de visiteurs, plusieurs tarifs d'entrée ont augmenté. Ces changements s'appliquent aux tarifs de camping journalier et saisonnier. De petits rajustements ont également été apportés au prix d'entrée des piscines et aux leçons de natation.

- Tarif par nuit – avec électricité – de 22 \$ à 27 \$
- Tarif par nuit – totalement équipé – de 26 \$ à 35 \$
- Tarif par nuit – sans électricité – 17 \$ (prix inchangé)
- Tarif saisonnier – avec électricité – de 1500 \$ à 1900 \$
- Tarif saisonnier – sans électricité – de 760 \$ à 950 \$
- Leçons de natation – de 25 \$ à 35 \$

Bien que les coûts de fonctionnement des parcs provinciaux aient augmenté de 42 p. 100 depuis 2007, l'augmentation de cette année ne représente guère que la plus importante depuis 2009. En fait, le prix d'entrée des campeurs couvre moins de 60 p. 100 des frais de fonctionnement des sites de camping. De plus, les tarifs de nuit en Saskatchewan demeurent moins élevés qu'en Alberta et qu'en Colombie-Britannique et sont équivalents à ceux du Manitoba.

La saison de camping d'été 2014 sera la troisième où les campeurs pourront faire, en ligne, des réservations de nuits au moyen du système de réservation d'emplacements (Reserve-A-Site) de SaskParks, ou en téléphonant au centre de services des réservations. Ce système, qui a remporté un grand succès, a permis d'effectuer plus de 60 000 réservations pour chacune des deux dernières saisons. Ce système en ligne sera à nouveau disponible dès le lundi 3 mars 2014. La date d'ouverture des réservations différera pour chaque parc durant cette semaine. Consultez le site www.saskparks.net pour plus d'information.

Le formulaire de demande de camping saisonnier est maintenant disponible en ligne à www.saskparks.net. Le camping saisonnier offre la possibilité de réserver un emplacement de mai à septembre.

Ce programme, très apprécié, est offert dans nos 21 parcs provinciaux. Les emplacements sont attribués par un système de loterie. L'échéance pour les demandes de camping saisonnier est le jeudi 30 janvier 2014. Les emplacements seront attribués le lundi 3 février 2014.

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a investi 44 millions de dollars à l'amélioration de nos parcs provinciaux. Depuis 2007, plus de 7 millions de dollars ont été consacrés au raccordement à l'électricité d'environ 1400 emplacements de camping. Déterminé à moderniser nos parcs provinciaux, le gouvernement investira 10 millions de dollars supplémentaires qui se rajouteront au budget d'immobilisation précédemment augmenté, afin de raccorder à l'électricité un plus grand nombre d'emplacements, de créer deux nouveaux terrains de camping, d'améliorer les installations des douches et toilettes et, d'une façon générale, l'infrastructure des parcs.

-30-

Renseignements :

Karen Webb
Ministère des Parcs, de la Culture et du Sport
Regina
Tél. : 306-787-7828
Courriel : karen.webb@gov.sk.ca
Tél. cell. : 306-529-4087